



La Pierre Blanche

n°34
Octobre 2016

COMMUNE DE
MOULINS

EDITORIAL

L'automne est une saison sage et de bon conseil

INFOS MUNICIPALES



Pascale HONORE et Alain BEAUFILS,
le 08/07/2016

ETAT CIVIL



Jean DUGREE, le 15/07/2016
Louis GENOUEL, le 22/08/2016

DESHERBAGE



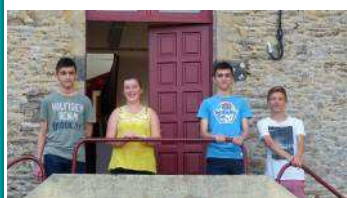
Les collectivités sont amenées à bannir les produits de désherbage chimique. Pour notre commune, l'entretien des espaces verts, des trottoirs et de la voirie devient difficile à gérer. Nous invitons donc chacun de nos concitoyens à entretenir l'espace devant leur propriété, leur location, par le désherbage manuel pour que Moulines garde son charme.

CHEMIN



Une liaison piétonnière a été réalisée entre le lotissement des châtaigniers et le chemin du couvent. Ce chemin permet de sécuriser les déplacements (à pied ou à vélo) entre la route de Bais, l'école, la salle des sports et la salle communale. Un passage piéton et une ligne blanche ont été aménagés sur la route de Bais pour signaler ce chemin.

ARGENT DE POCHE



Pendant la période de juillet - août, 12 jeunes de la commune (Jeremy, Laurine, Damien, Guillaume, Nolwenn, Johan, Kilian, Naima, Léa, Manon, Lucie et Lucas) ont participé à l'opération argent de poche. Les missions réalisées vont du désherbage, nettoyage de la médiathèque, arrosage des fleurs, travaux de peinture à l'école, nettoyage du mobilier. Ils étaient encadrés pour chaque mission soit par un élu, soit un agent communal. Les jeunes sont satisfaits de leurs missions et se disent prêts à recommencer aux prochaines vacances.

Horaires de Mairie :

Heures d'ouverture au public : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
et le samedi matin de 9 h à 12 h

10 rue de la métairie - 35680 MOULINS - Tél : 02.99.49.01.56 - mail : mairie.moulins@wanadoo.fr

ECOLE



Une Ecole Publique à Moulins.....et une Ecole Privée à Boistrudan.

Depuis plusieurs années, nous constatons une demande de plus en plus importante de parents qui souhaitent scolariser leurs enfants dans une structure publique. Les années scolaires passées, 60 enfants moulinois environ étaient scolarisés dans le réseau pédagogique privé de Moulins/Boistrudan, mais 25 à 30 autres l'étaient dans les écoles publiques des communes voisines. Le constat était le même sur la commune de Boistrudan. Soit près d'un tiers des enfants qui échappaient au regroupement pédagogique privé de Moulins/Boistrudan,

Au regard de cette baisse constante des effectifs dans notre structure privée de Moulins/Boistrudan, le Diocèse s'interrogeait depuis plusieurs années sur le maintien d'une école dans chacune de nos deux communes.

Nous avons alors, autour d'une même table, évoqué le sujet entre les services du Diocèse, de l'Académie, du Département et bien sûr, les communes de Moulins/Boistrudan. L'idée forte et adoptée par tous était de trouver une solution qui permette à chacune de nos deux communes de conserver une école.

La commune de Moulins s'est très vite positionnée pour proposer la fermeture de l'Ecole Privée au profit de l'ouverture d'une Ecole Publique. Cette idée répondait aux orientations du Diocèse de fermer une école, mais aussi garantissait à la commune de Boistrudan, d'en conserver une.

Restait alors à trouver la manière de créer une structure qui associerait le public et le privé.

Pas si simple ! Aucun modèle connu. Nous avons dû discuter, imaginer, réfléchir, prendre le temps. Il a fallu 3 années environ pour que chacune des parties soit convaincue que c'était la bonne solution.

La création d'un « **double réseau pédagogique concentré Public/Privé** » est née. Cette innovation offrira aux parents le choix entre une école privée à Boistrudan et une école publique à Moulins.

Rentrée 2016/2017 :

- Ouverture d'une école privée complète à Boistrudan avec 55 enfants.
- Ouverture d'une école publique complète à Moulins avec 84 enfants.

Un grand « Merci » à tous les acteurs de ce travail de longue haleine, travail qui a permis la mise en place d'un réseau pédagogique inédit et innovant.

Le maire. Pierre MELOT.



TRAVAUX ECOLE

L'union fait la force !



Une équipe motivée, l'année scolaire à peine terminée, s'est lancée dans une grande aventure : élus, parents d'élèves, ados « argent de poches », employés communaux, artisans, ... se sont retrouvés dans l'enceinte de l'école afin de réaliser les travaux « d'urgence » pour que l'école, devenue publique, ouvre à la rentrée de septembre dans les meilleures conditions. Divers chantiers ont été menés : tout d'abord faire le vide avant le grand ménage ; peinture, menuiserie, plomberie, clôture, réaménagement, ... et tout cela dans la bonne humeur, avec beaucoup de motivation ! »

CHEMIN PEDESTRE



La commune a accepté la proposition de Vitré communauté d'insérer les circuits pédestres de Moulins dans le topoguide de vitré communauté. Un exemplaire des circuits pédestres de la commune est joint à la Pierre Blanche.

VITRE COMMUNAUTE



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE : ACCÈS INTERNET POUR TOUS

Aide à l'achat d'un kit satellite

La Communauté d'agglomération de Vitré regroupe 46 communes et 79 000 habitants.

À travers l'emploi, l'habitat, le développement économique, Vitré Communauté construit le cadre de vie (transports publics, droits des sols ...), impulse une dynamique (grands projets, aménagement et environnement...) et veille à une égalité de service sur le territoire.

Sur la question de l'aménagement numérique du territoire, **Vitré Communauté travaille à garantir un débit minimal de 2 Mb/s aux foyers de l'agglomération** situés dans une zone ne bénéficiant pas d'un accès Internet haut débit.

Si vous habitez dans une zone inéligible à un accès Internet haut débit, **vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide financière pour l'acquisition et l'installation d'un kit satellite** (50 % de la facture plafonnée à 300 € TTC par foyer), selon les modalités décrites ci-dessous.

LES CONDITIONS À REMPLIR

- + être un particulier ou une entreprise
- + ne jamais avoir bénéficié de cette aide
- + l'habitation ou le lieu d'implantation de l'entreprise doit être situé sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Vitré
- + faire installer le kit satellite entre le 1er juillet 2016 et le 31 décembre 2018
- + l'habitation ou l'entreprise à équiper doit être inéligible à un accès Internet haut débit à 2 Mb/s, par l'ADSL ou par le câble, ou à toute autre offre de meilleurs débits proposée par un opérateur, et ne pas faire partie du périmètre d'autres projets d'aménagements numériques programmés d'ici fin juin 2018.

LES ÉTAPES À SUIVRE

1ère étape : + testez votre éligibilité à l'ADSL via le site www.degrouptest.com.

+ si votre adresse n'est éligible à aucune offre d'accès Internet haut débit, remplissez le formulaire d'éligibilité disponible sur le site de Vitré Communauté et envoyez-le à Vitré Communauté qui confirmera votre éligibilité en fonction des projets d'aménagements numériques prévus sur le lieu de la demande. Vous recevrez une réponse dans un délai d'un mois environ.

2ème étape : Votre éligibilité confirmée, souscrivez à une offre d'accès Internet par satellite auprès de l'opérateur de votre choix.

3ème étape : Vous pouvez faire installer l'antenne par un professionnel. Vitré Communauté prendra en charge l'acquisition du kit et son installation à la hauteur de 50 % plafonnée à 300 € TTC maximum par foyer.

4ème étape : Vous pouvez alors demander le remboursement des frais encourus auprès de Vitré Communauté en renvoyant les documents suivants :

- + le formulaire de demande de remboursement complété *
 - + l'imprimé « création Tiers » dûment complété*
 - + une copie de la facture de souscription de l'offre d'accès Internet par satellite avec le détail de la facture du matériel
 - + une copie de la facture d'installation
 - + un relevé d'identité Bancaire ou Postal
- * Vous recevrez le formulaire de demande de remboursement et l'imprimé « création tiers » par voie postale une fois votre éligibilité confirmée (étape 2).

Le délai moyen estimé pour le remboursement est de deux mois environ.

Tu peux dès à présent prendre date pour les vacances de Noël, le service des sports de Vitré Communauté propose une formule multisports les 19 et 20 décembre 2016.

VITRÉ COMMUNAUTÉ
ANIMATIONS SPORTIVES
Vacances de la Toussaint 2016
Pour les 11* / 17 ans
* 11 ans dans l'année

ATOUT VAC
20 > 28 OCTOBRE 2016

Animations sports et loisirs des vacances de la Toussaint

Le service des sports de Vitré Communauté propose plusieurs formules d'animations sportives pour les vacances de la Toussaint, entre le 20 et le 28 octobre 2016 :

Atout'Vac pour les 11/17 ans (formule à la journée 9h30-16h30, sans hébergement, ni restauration)

Vitré Communauté - tél : 02.99.74.52.61



AGENDA



Octobre
Mardi 11 : smictom distribution sacs jaunes
Samedi 15 : classes 6
Jeudi 13 : assemblée générale des Parents d'élèves
Mardi 18 : rdv câlins
Vendredi 21 : fête des bénévoles festival DesARTiculés

Novembre
Mardi 15 : rdv câlins
Vendredi 4 : assemblée générale association « rue des arts »
Vendredi 11 : commémoration anciens combattants

Décembre
Mardi 13 : rdv câlins

PETITE ANNONCE



Le Relais pour l'Emploi
Associations pour l'Homme, trouvons des solutions

LE RELAIS devient LE RELAIS POUR L'EMPLOI

Un nouveau nom pour fédérer les 4 activités de l'association

De nouveaux logos pour un nouvel élan

Une même ambition : favoriser l'emploi local et le développement économique sur le Pays de Vitré.

Pour vous, rien ne change !

L'offre de services reste la même :

- Mise à disposition de personnels auprès des entreprises, collectivités, associations et particuliers
- Production et commercialisation de légumes biologiques auprès de particuliers-adhérents sous forme de paniers hebdomadaires, ou auprès de clients professionnels
- Location de scooters au public en insertion

Vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous !

Coordonnées :

Siège : Antenne :

6 rue Louis Pasteur 33 Bd de Châteaubriant

35240 RETIERS 35500 VITRE

Tél : 02.99.43.60.66 Tél : 02.23.55.15.60

lerelais.retiers@gmail.com

Le Relais pour l'Emploi : Ensemble, pour l'Homme, trouvons des solutions

Maison médicale de garde RETIERS - 12 rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS - tél : Tél : 02 99 43 44 45
Assure la permanence de soins pour les habitants du canton de la Guerche de Bretagne. Les patients doivent se rendre à la maison médicale de garde après avoir pris rendez vous par téléphone.

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi : 20 h - 24 h

samedi : 12 h - 24 h

dimanche et jours fériés : 8h - 24 h Après minuit : composer le 15

TRANSPORTS

Le service de transport du Département d'Ille-et-Vilaine.

La Guerche de Bretagne – Chateaugiron – Rennes



L'arrêt facilenoo de La Guerche de Bretagne permet de stationner sa voiture ou son vélo afin de prendre le car à destination de Rennes. La mobilité passe par la combinaison de plusieurs modes de transport pour se déplacer d'un point à l'autre.

La ligne 3a dessert les communes de Rennes, Chateaugiron, Saint Aubin-du-Pavail, **Moulins, Visseiche et La Guerche de Bretagne.**

Quatorze services quotidiens en semaine (huit le samedi) permettent de se déplacer entre ces différentes communes. Depuis Moulins, vous pouvez rejoindre la station de métro **Poterie en 35 minutes**, et la gare de Rennes en 45 minutes. Et plus besoin de se concentrer sur la conduite ou de trouver une place de stationnement à l'arrivée.

Le trajet entre Moulins et Rennes coûte 3,80 €, 3,19 € en carte 10 voyages. Un abonnement mensuel vendu 62,70 € vous permet de voyager de façon illimitée durant tout le mois. Cet abonnement est vendu à moitié prix pour les étudiants. Pour les salariés, les employeurs de plus de 9 salariés ont l'obligation de participer au minimum à 50 % du prix de l'abonnement. Dans ces conditions, **le trajet revient à moins de 80 centimes** (base de 20 aller/retours par mois). Des abonnements intermodaux permettent de voyager à la fois sur le réseau Illenoo et le réseau STAR à Rennes.

Un point de vente chez un dépositaire devrait bientôt être créé à La Guerche de Bretagne afin de faciliter le chargement des cartes KorriGo pour les usagers.

Depuis fin 2014, la ligne est équipée d'un système d'information voyageurs qui permet de se repérer facilement tout au long du trajet grâce à des annonces sonores et visuelles à bord et à l'extérieur du car.

Enfin, un service SMS et courriel, via une inscription auprès de la centrale de mobilité illenoo-services, permet également aux abonnés d'être informés au plus vite des éventuelles perturbations qui viendraient impacter le service.

L'autocar représente donc une façon économique, écologique et confortable de voyager.

L'Info transport du département :

0 810 35 10 35

Service 0.05€/min + prix d'un appel local (ouvert tous les jours, de 7h à minuit)



www.ILLENOO-SERVICES.fr

illenoo

SITCOM



Le SMICTOM a décidé d'équiper progressivement l'ensemble de ses déchèteries de barrières d'accès. L'objectif est de faciliter le passage des usagers en régulant le nombre de voitures sur le quai. La circulation sera donc plus sécurisée et l'agent d'accueil davantage disponible pour orienter les usagers. Les particuliers disposeront de 18 passages annuels, rechargeables sur demande en cas de besoin exceptionnel (déménagement, travaux...). L'objectif est d'optimiser ses déplacements en regroupant ses déchets ! À terme, toutes les déchèteries du territoire seront dotées de l'accès par carte. Après Argentré-du-

Plessis, Val d'Izé, Châtillon-en-Vendelais et Châteaubourg, la déchèterie de Bais et le Valoparc de Vitré seront équipés courant 2016. Les autres sites suivront progressivement.

SMICTOM Sud-Est 35

28, rue Pierre et Marie Curie - 35500 Vitré

Tél : 02 99 74 44 47 contact@smictom-sudest35.fr

www.smictom-sudest35.fr



CLASSE 6

Le rassemblement de la classe 6 aura lieu
le 15 octobre 2016.

Au programme de la journée :

11 h 00 rendez vous place de l'église
11 h 30 photo
12 h 00 dépôt de la gerbe de fleurs au cimetière
13 h 00 repas à la salle communale
19 h 30 pâtisseries
21 h 00 soirée dansante

Inscription auprès de :

Colette GODAIS : 02 99 49 02 96
André MORLIER : 02 99 49 04 13
Patrice MORLIER : 02 99 49 04 58

Le tarif adulte est de 37 €
Le tarif enfant est de 20 €



Venez nombreux.

UNC,AFN,SOLDATS DE FRANCE



Le 11 novembre, commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale par les anciens combattants de Moulins.

Rassemblement à 11 h place de l'église, puis direction le cimetière pour un moment de recueillement et le dépôt d'une gerbe.

La cérémonie se clôtura au restaurant le Quincampoix par un vin d'honneur et un bon repas.

PALETS



Reprise des entraînements de palets au foyer ST MARTIN à partir de la semaine N° 40.
Début des entraînements vendredi 7 octobre à 20h15 et ensuite tous les 15 jours à partir de cette date.

Bienvenus aux fidèles ainsi qu'aux nouveaux intéressés. A bientôt.

VTT

11 participants à la première sortie VTT sur les chemins de Moulins, sous un très beau soleil. Les sorties ont lieu tous les 2ème mercredi de chaque mois. Jean Luc et Jessica sont présents pour encadrer les enfants.

Au programme : apprendre à régler son vélo, apprendre à maîtriser son VTT sur partie technique et nature. Pour les adultes, les sorties ont lieu tous les samedis ou dimanches selon le calendrier de la saison 2016-2017.

Le 1er raid a eu lieu au monts d'Arrée. les vettétistes étaient inscrits sur des raids de 70 et 100 kms, avec un dénivelé positif de 1700 mètres.



Si vous êtes intéressés par la pratique de ce sport, n'hésitez pas à contacter Jean-Luc DEMEE. Information disponible sur le site de l'ESCM.

BADMINTON



Séances tous les jeudis de 20 h à 22 h 00 à la salle des sports.

Tarif pour la saison 2016-2017 : 35 € + 10 € adhésion ESCM

Certificat médical obligatoire. Adhésion en cours d'année possible.

Contact : Jérôme LE MEITOUR : 06 22 11 60 48

LES P'TITS LOUPS

Les P'tits Loups ont fait leur rentrée !!!

Pour la première séance, le mercredi 14 septembre, pas moins de 13 enfants sont venus découvrir ou redécouvrir les animations ludiques et sportives proposées par Thomas, notre nouvel animateur de l'Office des Sports du Pays Guerchais.

Tous en sont ressortis ravis et n'ont qu'une hâte : être à mercredi prochain entre 15 h 45 et 16 h 45 !!!



Il est encore temps de venir participer à une séance d'essai et de s'inscrire. Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !

L'inscription à l'année s'élève à 35 € (30 € de cotisation + 5€ d'adhésion). Un certificat médical est obligatoire.

Renseignements : Aurélie LAQUERRE



VOLLEY

LA MANCHETTE DU VOLLEY MOULINOIS - SEPTEMBRE 2016



Le Volley, c'est reparti !!!!

Quel bonheur !!!!!

Pas moins de 30 enfants étaient à la reprise des entrainements au début du mois de Septembre... une quinzaine d'ados, et une quarantaine d'adultes...

Au total, 8 équipes soit 85 Volleyeurs vont de nouveau fréquenter la salle 2 fois / semaine cette année...

Le renouvellement et le rajeunissement des effectifs se poursuit doucement mais sûrement ; les bénévoles sont toujours les bienvenus...

Rejoignez nous à la salle... La relève arrive ! Vive le Volley !

Toute l'équipe de l'ESC Volley vous souhaite une excellente saison !

Avec de plus en plus de jeunes.... On y croit



MEDIATHEQUE



Bienvenue
sur le site du **Rouedad**
des **Portes** de Bretagne !
Ici vous pouvez : **Réserver**, **Suggérer**,
Consulter, **Prolonger**, **Flâner**



La médiathèque est ouverte 6 heures par semaine, le mercredi de 14H30 à 16H30, le samedi de 10H30 à 12H30 et le dimanche de 10H30 à 12H30. La médiathèque fait partie du Rouedad des Médiathèques des Portes de Bretagne, avec Domalain, La Guerche de Bretagne, Rannée et Visseiche. Chaque adhérent peut aller emprunter dans la médiathèque de son choix des livres (quantité illimitée), 5 DVD et 5 CD. L'inscription coûte 11 € pour une famille et est valable un an à partir de la date d'inscription.

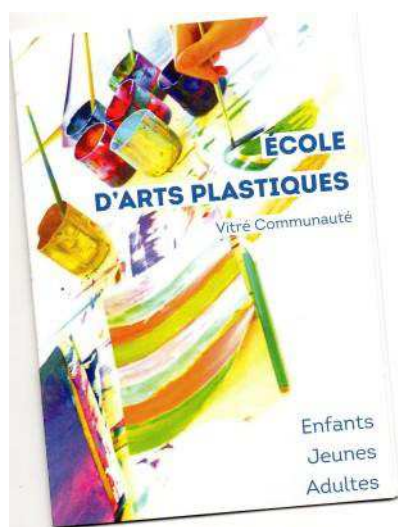
Le Rouedad propose un service de navette, toutes les deux semaines. Pour en bénéficier, allez sur le site www.rouedad-portesdebretagne.net, consulter le catalogue en ligne, identifiez-vous avec votre numéro de carte et votre mot de passe (année de naissance) et effectuez vos réservations.



Changement de jour pour « **Les Rendez-vous câlins** », l'accueil des 0 – 3 ans.
L'accueil aura lieu un mardi par mois, le matin de 10H30 à 11H30.
Prochaines dates : mardi 20 septembre, mardi 18 octobre, mardi 15 novembre, mardi 13 décembre.



Le samedi 1^{er} octobre, a lieu le festival de BD « Bulles des près » à La Guerche de Bretagne, de 10H à 17H. Avec des séances de dédicaces d'auteurs, des ateliers, des Prix de lecteurs, de la vente de BD neuves et d'occasion.



Des cours de dessin, enseignés par un professeur de Vitre Communauté, ont lieu le mardi 19 h 30 à 21 h 30 à la médiathèque. Différentes techniques du dessin sont proposées (crayon, mine de plomb, fusain, pastels, collage, brou de noix, encre, gouache, aquarelle, acrylique, huile...) d'après des observations de documents, d'expressions personnelles.

Pour tout renseignement complémentaire, venez consulter la plaquette « Ecole d'Arts plastiques » disponible à la médiathèque.

Ou :
Ecole d'Arts Plastiques - Vitre Communauté
Centre Culturel Jacques Duhamel
6 rue de Verdun - 35500 Vitre
Tél : 02 99 74 68 62
ecoleartsplastiques@vitrecommunauté.org
www.vitrecommunaute.org

Horaires d'ouverture : Mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 - Samedi et Dimanche de 10 h 30 à 12 h 30

Tél : 02.99.49.02.33 mail : moulins.mediatheque@gmail.com

Tarif : 11 € par famille et par an.

RUE DES ARTS

La rentrée de

Rue des Arts aussi fait sa rentrée 2016/2017. Pour terminer la 12ème édition en beauté, deux soirées sont à noter :

- la fête des bénévoles le vendredi 21 octobre à partir de 19h à la salle polyvalente. Avec :
 - * le spectacle « Rosemonde » (la compagnie du vide) à 19h30, tout public, environ 1h.
 - * une soirée festive à suivre
- l'Assemblée Générale le vendredi 4 novembre à 19h30 à la salle polyvalente.



L'AG sera l'occasion de faire le bilan de l'édition passée et de poser les premières pierres de celle à venir. Plus on est de fous, plus on rit, et plus on est de bénévoles, plus on est efficace évidemment ! L'association a encore et toujours besoin de monde à l'année pour :

- * la décoration, la conception de la signalétique
- * l'organisation des parkings et des campings
- * l'accueil des artistes en résidence , etc, etc.. !

N'hésitez pas à venir à l'AG si vous êtes intéressé(e) pour vous engager d'une manière ou d'une autre dans l'asso.

Résidence

Du 5 au 23 novembre, la compagnie de cirque Un Loup pour L'Homme s'installera à Moulins pour travailler sur leur spectacle en cours de création. Ils/Elles installeront leur grand chapiteau sur le pré à côté de la salle de sports. Cette résidence sera une belle occasion pour les enfants de Moulins de rencontrer la compagnie et de découvrir leur univers artistique. Une restitution publique du travail de la compagnie aura lieu le dimanche 20 novembre, en fin d'après-midi (accès libre et gratuit).



ESCM

L'ESCM vous propose aussi :

- * le lundi soir à 19 h 30 : des cours d'anglais dispensés par John (professeur d'anglais) pour les débutants et le jeudi soir à 18 h 45 pour les « confirmés ».
- * le mardi soir de 20 h à 21 h 00 : des cours de Fitness à la salle des sports. : FAC (fessiers, abdos, cuisses), Renforcement musculaire , STEP. . Prévoir une paire de chaussure propre et amortissante, un tapis de sol., une serviette et une bouteille d'eau. Les cours se déroulent dans une bonne ambiance « perte de calories garanties » **2 séances de découverte offertes !!!!**
- * Le mercredi soir de 20 h à 21 h : des cours de Yoga dispensés par un professeur agréé. Victimes de leur succès, les cours sont déjà complets pour cette année.

Renseignements, Inscription et tarifs sur le site de l'ESCM



ANIMATIONS



Après l'automne, l'hiver et la période des fêtes de Noël, Les décorations seront de retour.

Pensez d'ici quelques semaines à ressortir vos Pères Noëls pour un dépoussiérage et un petit coup de rafraîchissement.

ECOLE de MOULINS



Le 1^{er} septembre 2016, ce sont 84 élèves qui ont fait leur rentrée dans la toute nouvelle école primaire publique du Regroupement Pédagogique Intercommunal Moulins-Boistrudan, dans les bâtiments précédemment occupés par l'école Sainte-Marie, à Moulins.

L'équipe enseignante est composée du directeur M. Frédéric Fadier (CE2, CMI, CM2), de Mme Sandrine Le Goff (toute petite, petite et moyenne sections), et de M. Stéphane Receveur (grande section, CP et CEI). Mme Carine Coudray prend en charge la classe de M. Fadier le lundi. Mme Christelle Paussière, ASEM, intervient auprès des élèves de maternelle.

Cette année scolaire est celle de l'entrée en vigueur des nouveaux programmes à l'école élémentaire. Elle sera marquée par la rédaction du projet d'école pour la période 2016/2020 et par les nombreux projets qui seront menés dans l'une ou l'autre des trois classes : rencontre avec un auteur, projet musique à partir de l'œuvre La Mécanique du Cœur de Mathias Malzieu avec présentation finale aux parents sur la scène du théâtre de Vitré, projet École & Cinéma, projet "escalade", cycles de natation pour tous les élèves de la grande section au CM2 à la piscine de La Guerche-de-Bretagne. Cette liste n'est pas exhaustive puisque d'autres projets sont encore à l'étude et devraient eux aussi se concrétiser dans le courant de l'année scolaire.

De quoi donner le goût et l'envie d'apprendre à chacun et favoriser la réussite de tous !



N.A.P.

Nouvelle rentrée, nouveaux horaires, nouvelles activités

Les mardis et vendredis, de 15h à 16h30, tous les enfants sont accueillis pour de nouvelles activités périscolaires : sport, magie, jardinage, bricolage, danse, activités autour du livre, pour les enfants de la grande section au CM2. Les plus jeunes (TPS, PS et moyens), après la sieste, profitent actuellement du beau temps et des vélos achetés par les parents d'élèves.



Ces activités ont démarré dès le jour de la rentrée et vont se poursuivre jusqu'au début octobre. Puis de nouvelles animations seront proposées aux enfants jusqu'au début de décembre.

Chaque période durera 6 semaines.

Si vous êtes intéressés pour intervenir auprès des enfants, n'hésitez pas à vous faire connaître en contactant Marie-Luce à la mairie. Les intervenants (salariés, bénévoles) sont couverts par l'assurance de la mairie.

